

# Rapport d'activités

## mars 2020 - mars 2021

Par Martine Bourlier, secrétaire nationale

En mars 2020, le congrès de l'USP avait été annulé du fait du confinement décidé par le gouvernement pour répondre à la situation sanitaire. Malgré tout, nous avons pu échanger et approuver les rapports d'activités, de trésorerie et le rapport du président par visioconférence. A l'époque, nous espérions que ce serait une parenthèse avant de retrouver un fonctionnement normal. Malheureusement, cette situation dure encore nous obligeant pour la deuxième année consécutive à reculer notre congrès annuel en espérant que cette fois sera la dernière.

Durant cette année, les mouvements qui agitaient le pays (mouvement des gilets jaunes, mouvement contre la réforme des retraites, entre autre) ont été mis à l'arrêt.

La situation des hôpitaux a été dans un premier temps mise au premier plan avec un espoir vite déçu d'une réelle prise en compte des difficultés au profit d'une démarche faite en urgence « le Ségur de la santé », qui n'apporte pas de réelle réponse aux problèmes.

La situation en psychiatrie s'est encore dégradée de manière d'autant plus importante que la situation sanitaire, les confinements et les mesures pour répondre à cette situation ont encore amplifié la souffrance psychique de nombreux français.

Par ailleurs, un certain nombre de mesures prises durant cette période en termes de réduction des libertés ne peuvent que nous inquiéter.

Durant cette année, nous avons pu maintenir un certain nombre de nos activités et le congrès qui a eu lieu en septembre dernier a été un succès que ce soit en termes de nombre de participants qu'en qualité des interventions.

Nous espérons que le prochain congrès prévu en juin à Rouen sera aussi une réussite.

### **Sur le plan du fonctionnement syndical**

En remplacement du congrès, qui a dû être annulé suite à la décision de confiner, une réunion en visio a eu lieu le 29 mars permettant d'approuver les différents rapports et de constituer le nouveau conseil national.

22 conseillers nationaux dont 2 nouveaux (Eugène Perla et Dominique Terres) constituent le CN et ont participé aux 11 conseils nationaux qui ont eu lieu pour la plupart à distance, 2 seulement ayant pu se tenir à Malakoff (12 avril, 26 avril, 10 mai, 24 mai, 7 juin, 5 juillet, 9 octobre, 8 novembre, 6er décembre 2020, 17 janvier et 14 février 2021).

Le bureau élu en avril 2020 a vu le changement de présidence et comprend :

- présidente : Delphine Glachant
- vice-présidents : Alain Abrieu, Pascal Boissel, Emmanuel Kosadinos, Marie Napoli et Pierre Paresys
- Trésorier : Alain Chabert et Philippe Gasser en tant que Trésorier adjoint.
- Secrétaire : Martine Bourlier et Secrétaire adjoint : Olivier Boitard

L'USP a diffusé vingt-trois communiqués et plusieurs communiqués communs avec d'autres syndicats ou autres organisations (CGT et SUD, APH, printemps de la psychiatrie, collectif inter urgences, convergence nationale des collectifs de défense des services publics, réseau européen contre la privatisation et la commercialisation de la santé). Elle a soutenu la pétition « pour que vive la sécu » lancée par la convergence et appelé à plusieurs manifestations et mouvements de grève.

Concernant nos appartenances et nos liens

Du fait de la situation sanitaire, de nombreuses occasions de rencontres avec nos interlocuteurs privilégiés et nos amis ont eu des difficultés à se tenir.

- Nos liens avec le SMG sont toujours importants, mais nous n'avons pas eu l'occasion de nous rencontrer régulièrement comme nous en avons le projet.

- Des membres de l'USP participent aux activités de la revue *Pratiques*.

- Toujours membre de la CPH (Confédération des Praticiens Hospitaliers) qui avec Avenir hospitalier fait partie de l'intersyndicale Avenir Praticiens Hôpital. Il a été proposé de réduire la cotisation de l'USP à l'APH dont nous ne partageons pas toujours les prises de position, mais dans laquelle l'USP a sa place pour défendre ses positions et tenter d'y rallier d'autres composantes. Les nouveaux statuts permettent une meilleure représentation des petits syndicats avec un représentant (3 pour les syndicats plus importants).

L'APH participe au suivi du Ségur et est en pointe concernant la question des statuts et de la gouvernance. Elle a obtenu du temps syndical pour tous les syndicats membres de l'intersyndicale correspondant à 2 demi-journées par semaine pour l'USP.

Concernant la refonte du statut unique de praticien hospitalier, l'USP a fait part de ces demandes auprès de l'APH.

Pour l'instant, il n'y a pas eu de réponse à la demande de rattrapage d'échelon pour les PH en milieu de carrière.

- Delphine Glachant, Pascal Boissel représentent l'USP et Pratiques de la Folie au Conseil National Professionnel de Psychiatrie.

Cette année le CNPP a participé aux groupes de travail prévus dans le cadre de la réflexion sur la réforme du financement de la psychiatrie par le ministère et est interrogé sur de nombreux autres sujets, en tant qu'interlocuteur privilégié du ministère concernant la psychiatrie.

- En 2020, il n'y a pas eu de séminaire annuel du CEDEP prévu initialement le week end de l'ascension à Bruxelles sur le thème des effets sur la subjectivité des changements sociétaux et qui avait pour titre la bascule du sujet.

- L'USP est toujours membre d'ATTAC, participe à plusieurs collectifs (Convergence nationale des collectifs de défense et développement des services publics, Coordination des comités de défense des maternités et hôpitaux de proximité, Collectif des associations citoyennes, collectif « Notre santé en danger » qui a rejoint la convergence et réseau européen pour une santé mentale démocratique ,...).

Pierre Paresys et Pascale Rosenberg ont participé au CA de la convergence au printemps 2020 afin de préparer une initiative autour de la défense de la sécurité sociale en octobre 2020 où Philippe Gasser a représenté l'USP. Une pétition pour défendre la Sécurité sociale suite à la rédaction d'un manifeste pour la sécurité sociale et la défense des services publics a été diffusée.

- Le congrès de l'USP en septembre a été l'occasion de reprendre nos relations avec le syndicat de la magistrature. Mais le projet d'organiser une journée sur la pénalisation des malades mentaux en collaboration avec le syndicat de la magistrature, le syndicat des avocats de France et des représentants d'associations de patients et de leurs familles n'a pas pu se concrétiser.

- Cette année, plusieurs membres du CN ont été très actifs au sein du « Printemps de la psychiatrie » et été présents aux réunions qui ont pu se maintenir à distance le plus souvent. L'USP a soutenu l'appel à la grève du codage tout en reconnaissant la difficulté de sa réalisation et il a été question de plus généralement d'un boycott des outils gestionnaires (évaluation des personnels, écriture des projets, participation aux instances).

Lors de ces réunions, il a été question des difficultés auxquelles sont soumis ceux qui ont dénoncé la situation dans les hôpitaux psychiatriques lors de l'épidémie.

Lors de l'AG qui s'est tenue en novembre 2020, plusieurs sujets ont été abordés (financement de la psychiatrie, les mesures de contention et d'isolement, la place des usagers ...).

Cette année l'USP a participé à différents mouvements et actions :

- Mouvements de grève et manifestations pour dénoncer la situation dans les hôpitaux et concernant le Ségur de la santé pour rappeler les revendications portées par les syndicats et les collectifs. Mouvements qui ont été confrontés à la difficulté de se réunir et manifester du fait de l'épidémie, mais aussi de la criminalisation des mouvements sociaux (3 gardés à vue suite à la manifestation du 21 mai devant l'hôpital Robert Debré), mais plus généralement de tous ceux qui critiquent la gestion de la crise comme au Rouvray où des soignants ont été convoqués par la direction suite à la divulgation sur les réseaux sociaux d'un courrier de la direction concernant les masques.

L'USP a participé à la journée d'action en octobre pour la défense du système de santé. Nous avons dénoncé la poursuite des fermetures de lits comme au Rouvray, ce qui a fait l'objet d'un communiqué. Actuellement, à la faveur de projets d'établissement qui font la part belle aux équipes mobiles, au partenariat public-privé en prétextant de la nécessité de se transformer pour ne pas manquer le virage ambulatoire et après avoir supprimé des lits à la faveur de l'épidémie de la Covid-19, on assiste à une tendance à la réduction des lits.

L'USP a appelé à la grève du 21 janvier pour la défense du système public de santé avec l'intersyndicale qui regroupe syndicats et collectifs et qui demande un changement de gouvernance, entre autres revendications.

- Sur le plan international, aucune des actions prévues dans le cadre du réseau France-Palestine et du collectif de soutien à la santé mentale en Palestine dans lequel plusieurs membres de l'USP sont actifs n'ont pu se réaliser.

Plusieurs membres du CN ont été interviewés par des journalistes de *Télérama*, de *Là-bas si j'y suis*, entre autres titres, sur la situation de la psychiatrie suite au rapport Wonner, sur les mesures d'enfermement et sur les conséquences de la crise sur les enfants (Delphine Glachant, Nathalie Batardière...). Dans certaines régions, des membres de l'USP ont aussi été interviewés par des journaux locaux.

En octobre, Delphine Glachant et Pierre Paresys ont eu un échange par visio avec Martine Wonner et à sa demande. Sans beaucoup d'impact car la députée a été exclue des travaux sur la psychiatrie qui se poursuivent à l'Assemblée nationale.

L'USP a été invitée à participer à la commission nationale de psychiatrie qui remplace le COPIL de psychiatrie et plusieurs sous-groupes de travail ont été mis en place auxquels des membres du CN se sont inscrits.

Durant cette année plusieurs sujets ont été abordés lors des conseils nationaux :

- Un moment fort de cette année a été le congrès qui a eu lieu à Paris en septembre et a été précédé par de nombreux échanges préparatoires. Le titre retenu finalement en lien avec la situation vécue à ce moment « la psychiatrie d'après » a été l'occasion d'échanges riches.

- Des représentants de l'AFFEP ont participé au CN de mai où nous avons évoqué la réforme des études médicales et plus particulièrement la réforme de l'internat déjà en cours. Ces échanges se sont poursuivis lors d'un débat en septembre dans le cadre du congrès et les internes présents étaient intéressés par la perspective d'autres rencontres.

- Une grande partie des débats lors des CN a été l'occasion d'évoquer les difficultés de prises en charge en psychiatrie lors du 1<sup>er</sup> confinement (arrêt de certaines activités, ouverture d'unités Covid dans les services de psychiatrie et mesures de confinement,..) et des conséquences psychologiques liées à la situation sanitaire, mais aussi des manques de masques et autres matériels pour protéger les personnels et les patients. Les hôpitaux psychiatriques ont été oubliés au début de la crise comme les Ehpad et les établissements médico-sociaux et rien n'a été prévu pour la continuité des soins obligeant les équipes à faire preuve de créativité parfois en s'opposant aux directions.

Plusieurs appels (« Plus jamais ça », collectif « Les jours heureux », appel des collectifs pour refonder le service public hospitalier, etc..) ont vu le jour avec le risque d'un éparpillement et la nécessité de faire le point sur ces différentes initiatives. Toutes ces initiatives signent une colère et un désir de changement en rapport avec l'ampleur de la crise où la question de la santé s'est révélée centrale.

- Durant cette période, nous avons évoqué la situation dans plusieurs établissements confrontés à des choix de la direction comme à Tours, Orléans, au Vinatier, aux Murets..., ou en lien avec la pénurie médicale.

Cela nous a amené à nous questionner sur le secteur tel qu'il avait été pensé, tel qu'il est devenu parfois : association de structures avec des équipes différentes, retour à des pratiques antérieures avec des unités de chroniques d'où l'intérêt d'avoir une réflexion approfondie sur la psychiatrie que nous voulons défendre.

- La réforme du financement de la psychiatrie a fait l'objet de plusieurs discussions. Il a été questions des difficultés pour avoir des éléments sur les travaux menés au ministère auxquels nous n'avons pas été conviés.

La question des différents compartiments en dehors de la dotation par habitant est problématique, mais surtout dans le cadre d'une enveloppe budgétaire qui n'augmente pas et a été l'objet d'un appel commun avec plusieurs syndicats et le printemps de la psychiatrie.

- Des pédopsychiatres du syndicat ont souhaité échanger sur les problématiques spécifiques des enfants et des adolescents en créant un groupe WhatsApp.

Lors de plusieurs CN, les difficultés en pédopsychiatrie ont été évoquées telles que les regroupements de CMP dans certains territoires, la transformation des CMPP en PCO (plateforme de coordination et d'orientation) au détriment du soin avec les résistances des équipes pour s'y opposer auxquelles l'USP dans un communiqué concernant la situation en Nouvelle Aquitaine s'est associée. Concernant ces plateformes pour enfants « TND », amenées à être généralisées sur tout le territoire, Anne Delègue en a montré les conséquences extrêmement problématiques. Une lettre ouverte parue sur le blog des invités de *Mediapart* le 22 juin 2020 a été co-signée par l'USP.

Nous avons abordé les questions posées par le nouveau Code pénal des mineurs, la protection de l'enfance mais de manière pas assez approfondie faute de temps.

- L'article 84 sur la contention et l'isolement a fait l'objet d'échanges lors de plusieurs CN et a été l'occasion de rappeler les positions de l'USP : « la contention n'est pas un soin » et ne peut être dissociée de la question de la formation et des moyens.

- D'autres sujets ont été abordés tels que les positions du Conseil de l'Ordre des médecins et la demande de sa dissolution, la loi de sécurité globale.

- Dernièrement, l'USP a signé une pétition concernant les vaccins anti-covid « brevets sur les vaccins anticovid, stop. Réquisition ! » et soutient les différentes pétitions pour faire du vaccin un bien commun.

- Plusieurs membres du CN (Delphine Glachant, Pascal Boissel, Pierre Paresys, Philippe Gasser et la secrétaire Marie-Odile Herter toujours aussi efficace) travaillent à la réfection du site de l'USP avec un nouveau webmaster.